



Chers collègues, amis et adhérents,

L'année 2024 est déjà bien avancée ; certains ont reçu nos vœux et peut-être d'autres pas encore ; il n'est pas trop tard, surtout que 2024 va s'accompagner de deux grands évènements.

Tout d'abord, la **FNSBPHU** a été pleinement active en 2023 en organisant son bureau maintenant régulièrement avec son partenaire GPM, une assemblée générale ordinaire (AGO) en début d'année, son deuxième colloque le 1 décembre 2023 et a participé à de nombreuses instances ministérielles, conseils et commissions comme le compte-rendu (CR) d'AGO ci-joint l'atteste.

Le premier grand évènement est que nous venons de nous doter d'un **site internet**, tout neuf et au nom de la FNSBPHU en le déposant sur des domaines réservés ; étant adhérent vous pourrez y trouver des informations générales et professionnelles, des offres et des demandes d'emploi dans nos secteurs d'activité, les CR de nos réunions de bureau, d'AG et de colloque, des liens vers les congrès de biologie médicale, vers la CMH (Confédération Médicale Hospitalière) et Alliance (CMH et SNAM-HP). Peu à peu le site remplacera les envois par e-mails, depuis longtemps nous n'envoyons plus rien par la poste, tentons le zéro papier.

Le deuxième grand évènement concerne les élections syndicales en juin prochain ; il est temps de nous motiver afin de pouvoir remplacer les sortants à la **CSN (Commission Statutaire Nationale) de Biologie médicale, aux collèges 1 (HU) et 2 (PH)** et au **CD (Conseil de Discipline) de Biologie médicale** qui ne concerne que les PH. Nous avons actuellement deux sièges dans chaque collège, avec un titulaire et un suppléant pour chacun. Nous avons besoin de candidatures car d'une part certains sortants ne se représentent pas, et d'autre part il est possible de prendre plus de places si nous gagnons les élections par un vote massif. C'est le cas aussi au **CNPM (Conseil Supérieur des Personnels Médicaux, Odontologiques et Pharmaceutiques)** où Alliance nous propose une place de suppléant dans le **collège 1 (HU)**, bien sûr il nous faut des candidats dans tous les collèges, donc collèges 1, 2 (PH) et 3 (PA), car par les voix nous pouvons gagner des places dans tous les collèges.

Suivrons des nominations à la **Commission Nationale de Biologie Médicale (CNBM)** dans laquelle la FNSBPHU présente un membre, au **CNP-BM (Conseil Professionnel de Biologie Médicale)**, la FNSBPHU a 4 places réservées, deux au bureau (un titulaire et un suppléant) et deux à l'AG (un titulaire et un suppléant), au **conseil d'administration du CNG (Centre National de Gestion)** avec une place de titulaire. Ces renouvellements se feront au fil de l'eau en 2024 et 2025.

Donc tous aux urnes un juin ; dès avril la campagne sera lancée en abreuvent notre site internet d'informations et d'harangues syndicales concoctées avec Alliance. Notre action de soutien aux collègues biologistes PH et/ou HU, qu'ils soient médecins ou pharmaciens, n'est pas en berne avec un suivi indéfectible ; nos CR de réunions et site internet en attestent si besoin était. Sans notre fédération et notre représentativité dans les instances décisionnaires, rien ne sera possible sans vous. Le combat continue tous ensemble...

La **cotisation annuelle** pour PH, MCU-PH, PU-PH, AS et AHU reste à **30 €**. Merci de remplir le **bulletin ci-joint** et de l'envoyer à notre trésorière, Pascale Ghillani-Dalbin, accompagné du **chèque de règlement** ou directement par notre **lien HalloAssoc**, aussi en lien direct sur le site.

Pr Bruno Baudin, votre président de la FNSBPHU